



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lequel, dûment convoqué le 19 juin 2026, s'est réuni le 5 octobre 2026 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Grégoire LE BLOND, Maire

Étaient présents : Grégoire LE BLOND, Vanessa MOINET-TRANVAUX, René ROUSSEL, Anne-Sophie ROSSIGNOL, Isabelle LEBRETON, Romain GUILLARD, Martine LEBRUN, Anthnoy PHILIPPON, Mélinda PELLOTÉ-HÉRY, Vincent VIVIER, Jocelyne DANSAY, Yann LE GALL, Hanane HAJJI, Louis COUASME, Jocelyne LAURENS, Stéphane CHAUVET, Laëtitia CHEMINEL, Mafua Sébastien DE SOUSA MONTEIRO (à partir de la délibération 2026/107), Vanessa MENARD MOTTAIS, Guillaume PASQUIER, Emilie LAINE, Jean-Pierre MARTINEZ, Christian ROBERT, Catherine GUILLOTIN, Gilles DREUSLIN, Stéphanie GOURIN, Laurent REBUFFIE, Caroline OURION, Gautier DERUETTE, Eve SCHOUMACKER, Victor COUPARD,

Procurations : Monsieur Laurent PLAGNE à Monsieur Romain GUILLARD
Madame Sylvie HARDY à Madame Martine LEBRUN

Secrétaire de séance : Monsieur Louis COUASME

N° 2026/115 Crèche Les Frimousses : bilan du fonctionnement pour l'année 2025 et rapport d'activité

Monsieur René Roussel expose :

Ouvert depuis septembre 2012, le multi-accueil « Les Frimousses » dispose de 42 places. Sa gestion et son exploitation avaient été confiées via une Délégation de Service Public (DSP) à la société Crèche Attitude devenue Liveli puis les Petits Chaperons Rouges en mars 2022.

En 2024, le Conseil municipal a renouvelé la DSP au délégataire les Petits Chaperons Rouges pour la période du 1er août 2024 au 31 juillet 2030.

Le périmètre d'exploitation concerne toujours le multi-accueil « les Frimousses », (la crèche et la halte-garderie), les locaux dédiés à la PMI et au Relai Petite Enfance ouvert en 2025. Les relais petites enfance (RPE) sont des lieux de proximité dédiés à l'accueil du jeune enfant. Lieux d'information, de rencontre et d'échanges, ils s'adressent à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel des enfants (assistantes maternelles).

L'agrément du Conseil Départemental de 42 places prévoit l'accueil de 42 enfants simultanément dont 4 places dédiées à l'accueil occasionnel pour des enfants de 2 mois et demi jusqu'à leur 4ème anniversaire (fin du mois de leur anniversaire). 41 places sont réservées aux Cantepiens et personnel municipal et 1 place à une entreprise.

Les horaires d'ouverture sont maintenus de 7h à 19h. L'accueil des enfants se répartit toujours en trois unités de vie : les bébés à partir de 2 mois et demi environ, les moyens de 13 mois à 24 mois environ et les grands de 24 mois à 4 ans.

Bilan 2025 :

- Le nombre d'enfants accueillis a diminué : 79 (92 enfants en 2024). Cette tendance se poursuit et fait l'objet d'échanges avec le délégataire. Elle est due à plusieurs critères de changement de modes de vies

dont principalement une évolution des modes de gardes choisis par les parents qui préfèrent des solutions moins chères alors que le tarif est pourtant adossé à leur quotient familial.

- 67 enfants étaient inscrits en accueil régulier (77 en 2024), 15 en accueil occasionnel (13 en 2024) et 1 en accueil d'urgence (idem 2024), sachant qu'un même enfant a pu bénéficier de plusieurs types d'accueil.
- 2 enfants en situation de handicap sont accueillis à la crèche avec un protocole adapté.
- Depuis septembre 2019, une place est réservée par une entreprise.
- L'équipe se composait de 15,05 ETP comme en 2024. Elle est constituée à 50 % de personnel diplômé (46,5 % en 2024) et 50% de personnel non diplômé soit un encadrement diplômé conforme à la réglementation qui est fixée à 40% minimum et à 60 % de personnel non qualifié.
- Comme les années passées, des réunions d'équipes ont été suivies de 2 journées pédagogiques en lien avec le réseau les Petits Chaperons Rouges qui développe l'attractivité et la fidélisation des équipes.
- Les activités des enfants au quotidien s'organisent autour d'un enjeu d'acquisition de l'autonomie.
- Des ateliers spécifiques sont toujours proposés à différents moments de la journée afin de permettre à l'enfant d'acquérir de nouvelles connaissances, de développer ses sens, sa motricité, son langage, etc...
- La promotion de l'égalité de chances est activée par différentes actions : activités artistiques à la crèche, participation à la semaine de la petite enfance en mars et du goût en octobre
- L'intégration des familles à la crèche est encouragée et dynamisée (réunions d'informations collectives, ateliers parents/enfants, etc...)
- Les outils de communication sont améliorés suite aux demandes précédentes : espace parents sécurisé pour les familles sur le site internet et une application mise à disposition des parents pour leur permettre de suivre le quotidien de leur enfant.
- Une démarche de RSE est poursuivie.

Deux enquêtes de satisfaction ont été réalisées en mars et novembre 2025 avec un bon retour qualité.

Le rapport financier 2025 consolidé fait apparaître un total de dépenses de 810 670 € (791 928 € en 2024). Cette augmentation est principalement liée aux coûts plus élevés des achats directs et des charges financières (frais de gestion). Pour mémoire, le coût de fonctionnement prévisionnel était de 797 387 €.

Le total de recettes s'élève à 840 661 € (805 847 € en 2024) qui se répartit comme suit :

- la participation de la commune : 129 398 €,
- la participation des familles : 156 236 €,
- la participation de la CAF : 391 862 € + 135 177 € de Bonus Territoire,
- la participation de l'entreprise : 7 914 €.

Pour conclure, le compte de résultat après impôts de 22 643 € ne produit aucun reversement à la commune conformément à l'application de la formule d'intéressement contractuelle.

Ce bilan sera présenté à la commission des Services Publics Locaux du 30 septembre 2026.

Le Conseil municipal est invité à **prendre acte** du rapport d'activité 2025 de la société Les Petits Chaperons Rouges.



Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2025 de la société Les Petits Chaperons Rouges.

Le secrétaire de Séance
Louis COUASME

Pour extrait conforme,

Le Maire
Grégoire LE BLOND